

Mise aux normes des incinérateurs (suite)

Avez-vous remarquez que l'on ne voit plus de fumées blanchâtres sortir des cheminées des incinérateurs de cenon et de bègles depuis la mise aux norms des incinérateurs en France ?

Explications :

Maurice Sarazin nous avait expliqué les dernières techniques pour ne pas affoler les populations :

Pour les fumées , on injecte de l'air avant leur sortie à l'air libre.

Ainsi elles sont très diluées et très peu visibles, mais ça ne réduit malheureusement pas la quantité globale de polluants qu'elles contiennent.

En ce qui concerne les torchères, dans le même esprit, on utilise des systèmes à flamme cachée.

Donc pas vu, pas pris !

Respirez bien quand même, on prend soin de nous !

PS.- Les industriels sont constamment à la recherche de procédés qui leur facilitent la vie.

Nous avons lu récemment que les techniques de pyrolyse (qui permet d'obtenir des combustibles liquides ou des charbons) et de gazéification (qui permet d'obtenir des gaz), sans être fondamentalement différentes, ont surtout l'intérêt de permettre de pratiquer la combustion en deux temps en la commençant dans une installation puis en brûlant les produits obtenus dans une autre installation qui peut être sur un site totalement différent.

Ces procédés lorsqu'ils seront bien au point auront de l'avenir car ils ont le gros avantage de fractionner les opérations et les pollutions (sans les réduire globalement) et de permettre aux industriels de s'affranchir de la réglementation incinération qui leur paraît trop contraignante.

En conclusion de tout cela il va falloir veiller au grain et réclamer les mêmes valeurs limites que pour l'incinération pour toutes les opérations de traitements thermiques industriels, d'autant que de nombreuses industries utilisent des déchets ménagers ou autres comme combustibles (ex. cimenteries).

Exemple des poussières 10 mg/Nm³ en incinération et 100 mg/Nm³ dans les autres cas.